



Les 2^{èmes} Journées Scientifiques Internationales sur
l'Entrepreneuriat

Thème :

Les mécanismes d'aide et soutien à la création d'entreprises en
Algérie : opportunités et obstacles
Biskra le 03, 04 et 05 mai 2011



Les dispositifs de soutien à l'emploi en Algérie : apports et carences

Nom & Prénom BOUADAM KAMEL

Grade Maître de conférences

Université Farhat Abbas, Sétif

Email: bouadamkamel@yahoo.fr



Abstract

-

Le marché de l'emploi, son évolution et ses perspectives constituent actuellement l'une des priorités du programme d'action entamé par les pouvoirs publics. La tâche reste d'autant difficile tant les objectifs de la réorganisation du marché de l'emploi ne touchent pas uniquement le volet juridique. De fait, les dispositifs d'insertion à l'emploi mis en place, depuis ces dernières années, ont relancé la dynamique du marché de travail. Toutefois, les limites sont fortement apparues et le problème du chômage devient inquiétant





Introduction

Le marché de l'emploi en Algérie est actuellement sous l'impulsion de profondes mutations dues en grande partie aux phénomènes suivants :

- un marché dual caractérisé par une offre limitée et une demande irrecevable vu son importance ;
- les emplois créés sont le fait du secteur privé dont une grande partie ne sont pas déclarés à la sécurité sociale ;
- l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, tendance qui elle-même est la conséquence de plusieurs facteurs qui se renforcent mutuellement ;
- faible productivité des emplois créés car pour la plupart sont de petits boulots.
- Les emplois créés sont pour la plupart sous qualifiés ;
- Le marché du travail reste encore marqué par l'importance du taux de chômage qui affecte particulièrement les primo demandeurs d'emploi ;
- Un secteur informel en expansion sous l'effet conjugué de facteurs internes et d'une mondialisation subie en l'absence d'une politique réfléchie quant à ses incidences sur l'économie nationale ;
- Le marché de l'emploi est dominé par la demande des jeunes, âgés moins de 30 ans, qui représentent les 3/4 de la population en chômage. Deux facteurs expliquent cette situation :
- Le facteur démographique : Rythme élevé d'accroissement démographique se situant à plus de 3 % en moyenne par an. Cette forte natalité des années 80 (850.000 naissances enregistrées en 1985) s'est répercutée sur la structure par âge de la population, donc une demande additionnelle de plus en plus élevée de l'ordre de 300.000 demandeurs en moyenne par an. ¹
- Le facteur économique : la baisse du taux d'investissement durant cette dernière décennie a entraîné naturellement des changements significatifs sur l'offre d'emplois, mais aussi sur la préservation de l'emploi existant.
- La conjugaison de la faiblesse de l'offre et des pertes d'emplois essentiellement dans le secteur public économique a eu pour conséquence la montée du chômage dans notre pays.
- La structure de l'emploi, selon le secteur d'activité, fait ressortir la prépondérance du secteur du "commerce, administration publique et autres services" qui emploient plus de la moitié (56,6%) des actifs, suivis par le BTP (17,2%), l'agriculture (13,7%) et l'industrie (12,5%).

I – Les dispositifs de soutien à l'emploi : apports et carences

1 – Indices sur l'évolution du marché de travail.

Le marché de l'emploi, son évolution et ses perspectives constituent actuellement l'une des priorités du programme d'action entamé par les pouvoirs publics. La tâche reste d'autant difficile tant les objectifs de la réorganisation du marché de l'emploi ne touchent pas uniquement le volet juridique. De fait, les dispositifs d'insertion à l'emploi mis en place,

¹ Liberté économie N° 144 du 3-9 octobre 2001, p 11





depuis ces dernières années, ont relancé la dynamique du marché de travail. Toutefois, les limites sont fortement apparues et le problème du chômage devient inquiétant.

Les indices chiffrés les plus pertinents pour analyser le marché du travail en Algérie sont représentés par :²

- L'évolution de la population active entre 1996 (en pleine période d'ajustement structurel) et 2010 est caractérisée par l'accroissement substantiel de l'effectif des personnes occupées, avec une baisse substantielle du nombre des chômeurs
- Une progression importante de la population active, qui est passée de 6.220.000 en 1992 à 7.490.000 en 1995 et 9.500.000 en 2009. Cette progression de plus de 15% a permis de faire baisser le taux de chômage de 30% en 1999 à 10,2% en 2009.
- Une demande additionnelle annuelle moyenne d'emplois en constante augmentation, passant en volume de 250.000 jeunes primo demandeurs qui arrivent sur le marché du travail durant la période 1990-1995 à près de 300.000 de 300.000 pour la période 1995-2000 (258.000 en 1999, selon les estimations des services de la planification) ;
- Un stock de chômeurs évalué à près de 2.510.000 en 1999 dont 1.487.000 soit 60 % en milieu urbain ;
- Un chômage qui affecte particulièrement les tranches d'âge 15-19 ans et 20-24 ans qui totalisent 1.275.000 demandeurs d'emplois, pour la majorité sans formation, ni qualification ; Le chômage concerne aussi la population féminine dans une proportion de l'ordre de 12 % du total des demandeurs d'emplois.

Tableau 1 : Evolution de la population active et du chômage durant la période 1994-2009
(Unité : en milliers)

Années	1994	1995	1999	2000	2002	2003	2004	2006	2007	2008	2009
Population active	6.814	7.490	8.583	8.850	9.303	8.762	9.469	10.109	10.500	10.315	10.544
chômeurs	1.660	2.125	2.510	2.610	2.413	2.078	1.671	1.240	1.230	1.169	1.072
Taux de chômage	24.4	28.1	29.2	29.5	25.9	23.7	17.7	12.3	13,8	11,3	10.2

Source : IMF, Algeria, Statistical Appendix & ONS

Les controverses sur les données du chômage expriment toute la difficulté de le caractériser dans les conditions d'une économie en mutation ou les changements, souvent brutaux, affectent l'ensemble des facteurs – politiques, économiques, sociaux, sociologiques - de résorption de la crise.

10,2 % pour certains, 17 ou 18 pour d'autres, 26% sur les études les plus pertinentes, quelques soient les chiffres, le chômage est un problème grave pour l'Algérie, qui commande des réponses appropriées en urgence. En même temps, sa solution ne peut s'accommoder de mesures provisoires. Il en va de l'avenir immédiat, de la stabilité nécessaire pour terminer les transitions et asseoir la mutation de l'économie.

² Office national des statistiques ONS





Ces chiffres positifs semblent être contestés par plusieurs sources en Algérie qui estiment que c'est de " la simple falsification», d'annoncer que le taux de chômage s'est établi à 11% alors le quotidien social de tous les jours contredit cette réalité où beaucoup de jeunes vivent au chômage depuis très longtemps y compris les jeunes diplômés universitaires qui sont de plus en plus touchés par ce fléau.

Des organismes internationaux à leur tête "the Oxford Business Group" et sur la base des études menées par des experts affirment que le taux de chômage en Algérie avoisine les 30% ce qui contredit les chiffres annoncés par l'ONS et le gouvernement algérien. De même Mohamed Saïb Musette, spécialiste de la migration internationale, du travail et de la jeunesse vient quelque peu réfréner l'optimisme officiel en matière d'emploi en déclarant que « *le marché du travail en Algérie reste, pour des pans entiers, dans l'opacité totale.* »

La nouvelle configuration de l'emploi en Algérie depuis le début des années 2000, a subi une nette évolution qui fait que, sur les 9,5 millions de population active occupée, le secteur privé détient actuellement la palme avec 6,236 millions d'employés. Ainsi, deux personnes sur trois exercent dans le secteur privé. Dans la répartition par sexe, 68 % des hommes travaillent chez le privé, tandis que 50,5 % de femmes travaillent dans le secteur public.

Les chiffres de l'ONS concernant la répartition par nature des activités exercées montrent que le secteur tertiaire (services, administration, commerce) emploie 56,1 % de la main-d'œuvre, le secteur bâtiment-travaux publics (BTP) emploie 18,1 %, l'agriculture 13,1 % et l'industrie 12,6 %.

En plus de cette configuration des emplois par type d'activité et par employeur, l'emploi se caractérise aussi par la durabilité ou la stabilité dont il bénéficie. Ainsi, sur l'ensemble de la population occupée, seules 33,1 % des personnes possèdent des emplois permanents. 50 % des demandeurs d'emploi ne trouvent jamais d'emploi. Pour 531 000 demandeurs d'emploi, le temps qu'il a fallu pour dégoter un poste d'emploi dépasse deux années.

Les salariés permanents représentent 35% du total des actifs contre 36% pour les salariés non permanents, les apprentis et les aides familiaux tandis les employeurs et indépendants représentent 29% du total de la population active.

Il demeure toutefois inélastique aux efforts financiers engagés par les pouvoirs publics sous forme de soutien à l'emploi par la mise en place de tout un arsenal de dispositifs. L'enveloppe allouée durant la période 1999-2003, avoisine les 80 milliards de dinars³.

Personne ne peut nier que l'emploi a connu une forte croissance au cours des dernières années et il s'agit d'un résultat extrêmement positif et inespéré. Le bon sens dicterait plutôt que l'effort soit poursuivi en mieux, en mettant en oeuvre les réformes nécessaires à la croissance de l'économie.

2 - les différents dispositifs de soutien à l'emploi

A partir de 1986, le chômage commença à se manifester de manière sensible en concernant particulièrement la frange jeune de la population. Les pouvoirs publics initièrent alors une politique de promotion de l'emploi avec le soutien financier de l'Etat et ciblant les jeunes demandeurs d'emploi. Cette politique allait se développer dans le cadre d'un dispositif de promotion et de préservation de l'emploi de plus en plus diversifié et dont la mise en oeuvre et le développement se poursuit à ce jour.

2. 1 –Contrat pré emploi

³ Annane S, L'emploi et l'insertion en Algérie, actes du colloque international sur la question de l'emploi en Afrique, CREAD 26-28 juin 2004





Avec un chômage élevé et une baisse importante de l'offre, les jeunes diplômés en quête d'emploi se désillusionnent à chercher un poste de travail après leur sortie des rangs de l'université. Heureusement pour cette catégorie, la formule du contrat pré emploi existe. Lancée il y a seulement quelques années par l' ANEM, l'initiative en question a suscité un engouement certain auprès des chômeurs diplômés qui venaient grossir chaque année les rangs des chômeurs. Les diplômés universitaires peuvent s'inscrire dans n'importe quelle agence d'emploi de proximité, munis de dossier de demandeur d'emploi.

Pour seulement l'année 2000, 120.000⁴ ont déjà été inscrits auprès des agences. L'examen des données permet de situer un fort pourcentage de la tranche d'âge 25-29 ans qui représente 46 % de la demande globale et 41 % pour la tranche 19-24 ans. Par ailleurs 30.21 % des diplômés viennent des filières de technologie et 7.8 % des langues. D'autre part, il faudrait noter qu'environ 62.2 % des postulants pour un emploi sont des femmes. Cette tendance s'explique par les contraintes du service national.

2. 2 - Micro crédit - Micro entreprise

Le phénomène de la micro entreprise que le pays a mis en œuvre ces dernières années constitue-t-il un palliatif à la crise ou répond-il à quelque chose de plus fondamental, s'inscrivant comme une forme nouvelle d'organisation économique et sociale ?

L'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) se veut, en effet le lieu de convergence de compétence, de financements et de volonté de la population jeune en vue de création d'entreprises petites se distinguant par plus de souplesse dans la gestion et la spécialisation.

Il faut noter que malgré l'importance du dispositif ANSEJ et son rôle stratégique dans la création d'entreprises et dans le développement de l'économie, beaucoup de jeunes se montrent très sceptiques et n'y croient pas trop dès qu'il s'agit de leur parler de micro crédit.

Evoquer le micro crédit, c'est le placer dans le contexte de l'après ajustement structurel où les pouvoirs publics voulaient substituer le filet social à un autre mécanisme de financement des petites activités et de la jeune entreprise. Or depuis 1996, date du lancement du financement des petites activités par le biais des banques, le bilan reste tout de même peu reluisant en égard des résultats réalisés sur le terrain. Les responsables de l'agence de développement social (ADS) ont dressé un bilan où ils ont énuméré les contraintes qui entravent la pérennité du dispositif notamment le soutien à l'accompagnement du processus. Ils ont déploré « l'interprétation erronée par les bénéficiaires du micro crédit, considéré beaucoup plus comme don non remboursable de l'Etat ». L'enquête auprès des services de l'ADS fait ressortir un constat inquiétant. Le taux de 47 % de non recouvrement des micros crédits témoigne en soi que presque la moitié des clients sont de mauvais payeurs. Les défaillances dans la gestion du dispositif sont souvent citées : l'insuffisance dans la circulation de l'information, le manque d'échanges entre les structures locales, la concentration des pouvoirs de décision au niveau central ainsi que l'absence d'approche stratégique de développement de l'agence.

Depuis sa création, il y a dix ans, l'agence a enregistré 82.000 projets de micros entreprises dans différentes activités économiques. Parmi celles-ci plus de 1000 sont devenues des moyennes entreprises. Le coût global des projets réalisés depuis 1997 s'élève à 160 milliards de dinars (1.6 milliards d'euros). Une caisse de garantie de crédit bancaire a été mise sur pied dans le but de rembourser la valeur du crédit à la banque en cas de non aboutissement du projet.

⁴ Liberté économie N° 144, p 10





Même après la mise en place de structures de garanties, les banques montrent toujours une certaine réticence à prendre en charge les dossiers déclarés valides par les comités de sélection et de validation (CSV). Elles continuent de mettre en avant des règles prudentielles jugées exagérées. Ainsi, l'accès au crédit devient une utopie. Les plus gros obstacles ont trait à l'accès aux locaux surtout dans les grandes villes, au financement et à l'environnement administratif.

2. 3 - Dispositif d'aide aux entreprises en difficultés.

La caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) entame une nouvelle phase de lutte contre le chômage, une politique préventive axée sur la limitation des dépenses réservées à l'indemnisation des chômeurs par la promotion de l'emploi et l'aide aux entreprises en difficultés.

Enclenchée en août 2000, le dispositif d'aide aux entreprises (AED) en difficultés répond aussi au programme des pouvoirs publics. Le projet obéit à une méthodologie participative rigoureuse sur laquelle s'expriment les experts chargés du projet en la qualifiant de « risque calculé ».

Pour son premier bilan, le programme AED s'est soldé par la sélection de 160 entreprises diagnostiquées sur le territoire national, 22 d'entre elles ont été jugées éligibles donc perméables au programme d'aide. Le programme d'aide fait appel pour sa mise en œuvre à quelques partenaires tels que les banques, l'engineering, la Sofinance, la CNAS, les impôts et toutes les institutions susceptibles de soutenir le projet AED.

La première opération d'aide aux entreprises en difficultés révèle quelques enseignements. Les indices nécessaires à la bonne marche du projet dévoilent que l'investissement tel qu'il a été pensé par la CNAC peut être maîtrisable à moindre coût.

Un emploi préservé revient à 20.000 DA contre 100.000 DA le montant des indemnités chômage, donc un poste préservé représente 20 % de l'indemnité chômage.

Le programme AED est très vaste vu l'ampleur des problèmes que vivent les entreprises publiques économiques et compte tenu de leur nombre élevé plus de 1200 EPE pour plus de 400.000 emplois. Enfin, devant la responsabilité grandissante de la CNAC, cette dernière n'a pas la prétention d'être la solution aux problèmes d'emploi mais une alternative.

2. 4 - Chômeurs âgés de 35-50 ans

Les chômeurs âgés de 35 à 50 ans peuvent disposer de ce dispositif pour créer leur propre micro entreprise. Ce dispositif, dont la mise en œuvre est récente 2004, bénéficie du concours de la caisse nationale d'assurance et de chômage. Les bénéficiaires doivent avant tout résider dans le territoire national, ne pas occuper un emploi au moment de la formulation de la demande, être sur la liste de l'agence nationale de l'emploi depuis au moins six mois et jouir d'une qualification requise dans le domaine projeté. Ce dispositif octroi des avantages pour des investissements dans une fourchette ne dépassant pas les 5 millions de DA.

Au cours du dernier trimestre 2004, avec la mise en place du dispositif de soutien à la création d'activités par les chômeurs promoteurs âgés de 35 à 50 ans, la CNAC avait déclaré éligibles 1224 candidats. Les dossiers de 158 d'entre eux semblent achever leur parcours aux archives. Seuls 9 ont bénéficié de l'accord de financement.⁵

2. 5- Fonds de soutien à l'investissement pour l'emploi (FSIE)

⁵ El Watan économie N° 3 du 14 au 20 mars 2005, p. 9





Le FSIE a pour mission, rappelle-t-on, de canaliser l'épargne collectée auprès des travailleurs salariés vers des projets de développement économique. Cette épargne est investie sous forme de capital risque, au titre de soutien à l'emploi, dans les PME qui souhaitent accéder à des sources de financement existantes en dehors du canal bancaire. Les souscripteurs au capital du Fonds bénéficient d'une bonification de l'épargne investie ainsi que de mesures fiscales avantageuses liées aux produits des actions.

Dans la phase actuelle de grandes mutations de l'économie nationale, le FSIE constitue "un outil supplémentaire d'accompagnement dans le processus de privatisation en se présentant comme un partenaire de l'entreprise mais aussi un mandataire choisi par les travailleurs pour prendre en charge leurs intérêts financiers".

Le FSIE s'est inspiré de l'expérience canadienne à travers le Fonds de solidarité du Québec (FTQ) qui a mobilisé, depuis sa création en 1980, une épargne de 7 milliards de dollars pour 2.000 entreprises.

D'autre part, le fonds aura cette mission d'assurer une formation économique et financière aux travailleurs des entreprises concernées par l'investissement. A caractère novateur, le FSIE est le premier fonds d'investissement qui a recours à l'actionnariat populaire pour financer les PME et contribuera à l'émergence d'une épargne à long terme mutualisée et rentabilisée.

2. 6- Emplois d'attente

Les dispositifs suivants qui s'inscrivent dans le cadre des politiques passives de l'emploi (ESIL, CPE, TUP-HIMO, IAIG) ont eu une incidence non négligeable sur le chômage des primo demandeurs d'emploi. Rien, pour l'année 2004, ces dispositifs ont permis l'insertion professionnelle de près de 450.000 emplois ⁶

2. 7- dispositifs des nouveaux diplômés

Le lancement d'un nouveau dispositif, portant le recrutement de nouveaux diplômés a donné un brin d'espoir à ces jeunes chômeurs issus de l'université et des centres de formation professionnelle. Le dispositif en question prévoit, le placement d'environ 450 000 personnes d'ici un an. L'Etat prendra en charge le règlement de leur salaire sur une période de trois ans à hauteur de 12 000 dinars la première année, 10 000 DA durant le deuxième année et 8 000 DA la troisième année. Obligation faite aux entreprises, publiques et privées de recruter ces jeunes une fois la période de trois ans écoulée.

3 - Les dispositifs dépourvus de perspectives

Les politiques d'emploi qui étaient durant la période 1990-1995 prises en charge à la base d'un seul dispositif consistant de manière générale à des aides pécuniaires n'ont pas permis d'absorber la masse grandissante des chômeurs. La confusion et la complexité du concept de « chômeur » participent au sens plein à fragiliser davantage les politiques d'insertion à l'emploi pompeusement établies depuis la grande fracture des années 90.

Les services publics se sont vus progressivement répartis sur plusieurs dispositifs indépendants les uns des autres interférant sur les mêmes segments du travail et de la régulation du marché de travail.

Les spécialistes en économie ont réagi à cette situation. Ils ont dénoncé le lancement et l'application par l'Etat d'une politique d'encouragement à la création d'entreprises pour juguler le chômage, sans avoir préalablement éliminé les goulots d'étranglement.

⁶ Annane. S L'emploi et l'insertion en Algérie, Actes du colloque international sur la question de l'emploi, CREAD, 26-28 juin 2004





Par leur réticence, les banques sont particulièrement ciblées comme le seul et unique obstacle à une réelle relance économique du pays. C'est dire que malgré les efforts sous forme de dispositifs, les statistiques nationales sont là. Elles sont froides et sans attrait tout autant que les déceptions des uns et des autres jeunes et moins jeunes candidats à la création.

Le marché de l'emploi enregistre depuis la dernière décennie du siècle écoulé une récession inquiétante en l'absence de perspectives sérieuses en matière de relance de l'investissement productif. La prolifération du commerce informel, l'avancée rampante de la pauvreté et l'installation de l'insécurité, confirment, on ne peut mieux, cet état de fait. Les solutions destinées à booster le marché de l'emploi, n'ont pas apporté des résultats convaincants. La mise en place des différents dispositifs de création d'emploi tels que la Cnac, l'Ansej, l'Angem, l'IAIG, l'Esil, etc., a montré ses limites à cause d'un environnement socio-économique et administratif défavorable à l'investissement.

Pourtant, il aurait suffi d'une initiative et de la volonté des banquiers d'apporter leur contribution à ces dispositifs d'appui à la création d'entreprises pour générer plus d'emplois.

Les efforts soutenus de l'Etat pour promouvoir l'emploi se poursuivent toujours comme on peut le constater à travers les importantes dotations budgétaires allouées pour la lutte contre le chômage et l'encouragement de l'investissement générateur d'emplois dans le cadre du projet de loi de finances pour 2010.

Outre les mesures de réduction des charges fiscales et sociales, des enveloppes financières ont été prévues dans le projet de loi de finances pour le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), le financement de l'allocation forfaitaire de solidarité et la création d'emplois d'attente. Ces mesures viennent conforter les dispositifs déjà opérationnels visant la promotion de l'emploi comme les contrats d'insertion des diplômés, le dispositif ANSEJ pour la création de micro entreprises, la formule CNAC, le micro crédit, les 100 locaux par commune. Les entreprises tant publiques que privées bénéficient de nouvelles mesures de soutien dans le cadre de la politique de protection de l'économie nationale face à la crise financière internationale. L'effacement des dettes des entreprises publiques et le soutien à la mise à niveau de l'ensemble des entreprises contribuent à la préservation de l'emploi. La mise en place d'instruments de soutien en matière de financement comme le Fonds national d'investissement, les organismes de garantie des crédits ainsi que les bonifications d'intérêts bancaires constituent autant de facteurs de nature à favoriser le climat des affaires. Les pouvoirs publics tablent, également, sur l'effet d'entraînement du programme quinquennal 2010-2014 doté d'une enveloppe de 150 milliards de dollars pour donner une forte impulsion à la croissance économique devant générer des milliers d'emplois.

La politique de l'emploi doit s'adapter aux changements opérés par le marché de l'emploi. La stratégie de création de l'emploi ne peut être efficace s'il l'on ne prend pas en compte les besoins du marché de l'emploi, notamment en matière de formation

Des sommes colossales ont été débloquées par l'Etat pour assister les jeunes dans le cadre des différents dispositifs, seulement, en absence de structures chargées d'accompagner les promoteurs des projets, ces fonds n'ont pas l'effet escompté.

On peut également relever d'autres carences telles que :

- la non implication des structures concernées : collectivités locales, entreprises, impôts, CNAS, et autres ...
- le manque sinon l'absence de formation professionnelle pour les jeunes promoteurs dans les activités projetées ;
- le faible intérêt accordé pour les emplois d'attente.





- les systèmes d'accompagnement (coaching, tutorat, mécénat, pépinières et incubateurs...) sont balbutiants pour ne pas dire également inexistantes,
- l'absence d'une bourse des idées de création d'entreprises, la méconnaissance des catégories de population cibles pour ces divers dispositifs... Et de recommander une évaluation exacte des dispositifs en termes de coût et d'impact sur la création effective d'entreprises ;
- La réticence des établissements financiers envers les jeunes chômeurs qui désirent lancer leurs propres PME/PMI s'est répercutée négativement sur la réussite de la politique de l'emploi en Algérie

L'expérience algérienne en matière de lutte contre le chômage suscite beaucoup d'intérêt de la part des responsables publics, et interpelle l'ensemble des acteurs sur les actions initiées pour atteindre l'objectif de réduire le taux de chômage tout en augmentant le taux de productivité.

4 – Démarche globale d'une politique nationale d'emploi

La solution au problème de l'emploi que connaît présentement le pays réside avant tout dans la reprise de la croissance économique génératrice d'emplois économiques et durables en nombre suffisant. Cette solution résultera de l'ensemble des réformes économiques et sociales en cours et ne verra raisonnablement ses fruits qu'à moyen et long terme. Aussi, et dans l'attente, des mesures urgentes s'imposent pour freiner la montée du chômage et offrir des opportunités d'activités aux catégories sociales les plus vulnérables.

Parmi les mesures pouvant générer des effets à court terme sur l'emploi et en même temps accélérer le processus de relance économique, il convient de souligner :

- l'allègement des charges sociales et fiscales sur les entreprises,
- la levée des principaux obstacles à la réalisation des investissements (délais d'allocation des avantages dans le cadre du code d'investissement, délais d'attribution de terrains),
- La simplification des procédures de création d'entreprises en vue d'en réduire sensiblement les délais,
- la consolidation des programmes du dispositif de promotion de l'emploi par un meilleur ciblage des programmes AIG et TUPHIMO et l'extension des programmes ESIL, contrat de pré-emploi, micro-entreprises et micro-crédit.

L'analyse du chômage actuel a mis en lumière le caractère national du phénomène dont la prise en charge ne peut valablement se réaliser que dans une décentralisation effective des mesures et des programmes. Elle appelle ainsi une décentralisation dans toutes ses dimensions et notamment :

- la conception, le financement et la gestion des programmes,
- l'organisation du service public de l'emploi,
- la maîtrise de l'information sur le marché du travail.

L'enchaînement qui s'en dégage peut permettre d'escompter :

- Tout d'abord, l'encouragement de l'investissement, source principale de création des postes de travail, à travers la mise en place des mécanismes nécessaires, capables de susciter toutes les opportunités possibles d'attrait et d'intéressement des hommes d'affaires nationaux,

- Ensuite, le développement de la formation, plus précisément tous processus de valorisation par un métier en vue d'améliorer le niveau de qualification des ressources humaines et de développer les structures d'emploi,

- Enfin, le renforcement et la rationalisation des dispositifs publics de promotion de l'emploi qui font appel au budget de l'Etat et à la solidarité nationale dans le but d'aider les jeunes ou les catégories démunies à mieux s'insérer dans la société.





L'efficacité de cette intervention, menée sur le long terme, reste néanmoins tributaire d'une part, de l'implication de tous les partenaires sociaux et du mouvement associatif dans le déploiement des dispositifs publics de promotion de l'emploi et, d'autre part, du respect des conditions de rigueur, d'équité et de transparence dans l'octroi et l'acheminement de l'aide aux catégories de personnes bénéficiaires.

Conclusion.

L'emploi en Algérie vient donc de subir un changement important. La dépermanisation a vite fait d'installer un climat de psychose et d'incertitude parmi les travailleurs, qui ont appris, qu'un poste de travail n'est pas éternel. Il ne suffit pas de parler de taux de chômage, dont les pouvoirs publics se plaisent à inscrire la tendance à la baisse depuis ces dernières années, mais faut – il encore garder son emploi. L'Etat incitatif n'est pas en mesure encore de ramener l'investissement hors hydrocarbures tant attendu. Quant à sa mission de régulation et de mise en place de politiques alternatives de créations d'emplois ainsi que de formation en rapport avec les mutations de plus en plus profondes de l'économie, le pays a encore beaucoup à faire dans l'imitation des pays où le marché arrive à fonctionner.

S'il est vrai que le chômage est une conséquence nécessaire de la réaffectation des ressources à opérer dans le cadre de la privatisation et de la réorganisation des entreprises publiques, les taux élevés actuels apparaissent de plus en plus comme un obstacle de restructuration car leurs coûts économiques et politiques pénalisent le processus global de réforme, en freinant la restructuration du secteur public. Il est indispensable de comprendre la dynamique et la nature du chômage dans le pays pour mettre au point des politiques qui soient compatibles avec la continuation des réformes, en même temps, s'attaque aux difficultés qui soulève la forte contraction de l'emploi.

Les pouvoirs publics ont pour rôle crucial de définir l'orientation de la politique de l'emploi.

L'action gouvernementale est essentielle pour mettre les marchés au service de la croissance et pour que les travailleurs en recueillent les fruits. Les objectifs des pouvoirs publics ont énormément d'incidence sur les travailleurs, qu'il s'agisse d'assurer un bon rythme de croissance, de définir les normes de travail ou de garantir un emploi sûr. Tous ces choix sont cependant fonction des réalités politiques nationales qui ne sont pas toujours propices aux intérêts des travailleurs.

Seules des politiques axées sur l'emploi et favorables aux plus démunis permettront à coup sûr de faire face aux difficultés grandissantes en matière d'emploi, et de placer le travail au centre des politiques économiques et sociales. Ainsi, une connaissance économique plus forte est nécessaire plus que jamais. Mais, si les pouvoirs publics n'agissent pas vite, les conséquences pourraient être plus grandes.





Bibliographie

- Addi. L, 2004, Réformes économiques et obstacles politiques, Quotidien d'Oran, 26-27 juin, Algérie.
- Annane. S, 2004, L'emploi et l'insertion en Algérie, Actes du colloque international sur La question de l'emploi en Afrique du Nord organisé par le CREAD, 26-28 juin, Alger.
- Benbitour. A, 1993, Le financement de l'économie algérienne : une expérience riche d'enseignements, Conférence donnée à l'I.E.D.F, Koléa.
- Bernard Delors & Jacques Brunhes ; Les habits neufs de l'emploi- Paris : Nil éditions 1996
- Bouyacoub. A, 2004, Emploi et croissance en Algérie 1990-2003, Actes du colloque international sur La question de l'emploi en Afrique du Nord organisé par le CREAD, 26-28 juin, Alger
- Broudic. P et Espinasse. J.M, 1980, les politiques de gestion de la main-d'œuvre, Revue Travail et emploi, N° 6, octobre, France
- Charmes. J; Musette. S, 2002, Employabilité au Maghreb: Cas des femmes et des diplômés de l'enseignement supérieur, Colloque Economie Méditerranée Monde Arabe, Sousse 20-21 septembre 2002, Tunisie
- Fourcade. B, 2000, Les observatoires de l'emploi et de la formation professionnelle, outils de gestion des transformations du marché du travail ? Les cas de l'Algérie et de la Tunisie, Les notes du LIRHE, note n°333, Université de TOULOUSE.
- Jean-Claude Barbier, Ndongo Samba Sylla ; La stratégie européenne de l'emploi : les représentants des acteurs en France ; Paris, centre d'études de l'emploi, 2002
- Kpodar. K, 2007, Why Has Unemployment in Algeria Been Higher than in MENA and Transition Countries? IMF Working paper, African Department
- Organisation Internationale du Travail- Marché du travail et emploi en Algérie, 21 éléments pour une politique de l'emploi, Algérie 2003
- Rosanvallon. A, 1995, Etat et marché du travail, In Ajustement, Education, Emploi. Editions ECONOMICA, pages 69-93
- Sid Ahmed. A, 1991, Emploi et croissance au Maghreb : Bilan et perspectives, Revue Tiers Monde, Volume 32, N° 125, Janvier-Mars, Paris
- Yannik L'Horty, Les nouvelles politiques de l'emploi, éditions la découverte, Paris ,2006
- Banque Mondiale, tendances et perspectives économiques 2007 pour l'Afrique du Nord et le Moyen Orient- MENA, rapport 2007
- El Watan Economie N° 14 Du 30 mai au 5 juin 2005
- El Watan Economie N° 53 du 10-16 avril 2006





El Watan Economie N° 77 du 30 octobre au 5 novembre 2006

El Watan Economie N° 1 du 28 février 2005

Liberté économie N ° 413 du 31 janvier au 6 février 2007

Liberté économie N ° 144 du 03 au 9 octobre 2001

Liberté économie N ° 433 du 20 au 26 juin 2007

IMF, Algeria, Statistical Appendix & ONS

Le soir d'Algérie du 4 juillet 2007

Commissariat à la planification et à la prospective, Algérie 2007

Office National des Statistiques années 2001 à 2006.

CNES, 2004 rapports sur la conjoncture économique et sociale du 2 semestre 2003, Alger

24ème session plénière du 23 mai.

